

Cote du document: EB 2011/102/R.43/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 5 a) iv)  
Date: 11 mai 2011  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## Rapport du président sur la sixième session extraordinaire du Comité de l'évaluation

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Luciano Lavizzari**  
Directeur du Bureau de l'évaluation  
téléphone: +39 06 5459 2274  
courriel: l.lavizzari@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Fonctionnaire responsable des  
organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent deuxième session  
Rome, 10-12 mai 2011

---

Pour: **Examen**

## Rapport du président sur la sixième session extraordinaire du Comité de l'évaluation

1. Comme il en avait décidé à sa soixante-septième session tenue les 19 et 20 avril 2011, le Comité de l'évaluation a convoqué sa sixième session extraordinaire le 9 mai afin de conclure ses débats sur l'évaluation au niveau de l'institution de la Stratégie du FIDA pour le secteur privé: développement et partenariat, conduite par le Bureau de l'évaluation du FIDA (IOE), dont les conclusions devaient être examinées par le Conseil d'administration à sa session de mai 2011. La sixième session extraordinaire a été consacrée à l'examen de la réponse de la direction à l'évaluation.
2. Le Comité avait également décidé que ses délibérations et décisions sur l'évaluation concernant le secteur privé feraient l'objet d'un rapport distinct établi par son président et qui serait soumis au Conseil d'administration à sa cent deuxième session en mai 2011. Le présent rapport rend donc compte des délibérations et des décisions du Comité de l'évaluation au titre de ce point des ordres du jour de sa soixante-septième session ordinaire et de sa sixième session extraordinaire, respectivement.

### Partie I. Évaluation au niveau de l'institution de la Stratégie du FIDA pour le secteur privé: développement et partenariat – résumé des débats du Comité de l'évaluation à sa soixante-septième session

3. Le Comité s'est félicité de l'évaluation au niveau de l'institution de la Stratégie du FIDA pour le secteur privé: développement et partenariat, conduite par IOE.
4. Le Comité a souligné la nécessité d'examiner à l'avenir la réponse écrite de la direction du FIDA en même temps que les rapports d'évaluation correspondants.
5. Le Comité a estimé que le rapport contribuait utilement aux discussions visant à définir une nouvelle stratégie du FIDA pour le développement du secteur privé, qui devrait être présentée par la direction en décembre 2011.
6. Le Comité a rappelé que les discussions au sujet de l'engagement du FIDA auprès du secteur privé portaient du fait que le FIDA devait établir une définition plus différenciée de ce qui était entendu par secteur privé dans le contexte de ses opérations.
7. Le Comité a souligné que les gouvernements hésitaient généralement à collaborer avec le secteur privé mais pouvaient y être contraints par certaines politiques nationales et configurations institutionnelles.
8. Le Comité a souligné que le secteur privé était composé d'acteurs très hétérogènes nécessitant des types d'appui différents. Ce trait devrait être clairement indiqué dans la nouvelle stratégie.
9. Le Comité a également insisté sur la nécessité d'inscrire dans la nouvelle stratégie du FIDA des composantes égalité des sexes, recherche agricole et nutrition. Il a noté que la recommandation visant à établir un mécanisme de financement pour le secteur privé pourrait être utile et que la direction pouvait la développer dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle stratégie pour le secteur privé, en tenant compte de la complémentarité des autres partenaires.
10. Le Comité a indiqué que le FIDA devait nouer des partenariats avec les institutions compétentes pour la gestion des savoirs sur le développement du secteur privé.
11. Le Comité a pris acte du fait que la direction devra évaluer et développer dans le détail les recommandations lors de l'élaboration de la nouvelle stratégie.
12. Le Comité a noté que la direction prévoyait de présenter au Conseil pour examen, en décembre 2011, un projet de stratégie pour le secteur privé. Il a décidé que le

projet de document serait débattu auparavant dans le cadre d'un séminaire informel prévu pour septembre 2011.

## **Partie II. Résumé des débats de la sixième session extraordinaire du Comité de l'évaluation**

13. Tous les membres du Comité, sauf la France et l'Irlande, étaient présents à la session extraordinaire (Burkina Faso, Canada, Inde, Indonésie, Mexique, Nigéria et Pays-Bas). L'Autriche, la Belgique, le Brésil, la Chine, Chypre, l'Égypte, les États-Unis, le Luxembourg, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède avaient envoyé des observateurs. Les membres du Comité ont été rejoints par le Vice-Président adjoint du FIDA responsable des programmes du Département gestion des programmes (PMD); le Directeur d'IOE; la Directrice du Bureau du Président et du Vice-Président; le Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel du Fonds.
14. Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour de la sixième session extraordinaire: i) la réponse de la direction à l'évaluation au niveau de l'institution de la Stratégie du FIDA pour le secteur privé: développement et partenariat; ii) questions diverses.
15. Le Comité a décidé d'inscrire au point intitulé "questions diverses" le projet de visite des membres du Comité au Brésil, prévu pour 2011.

### **Réponse de la direction à l'évaluation au niveau de l'institution de la Stratégie du FIDA pour le secteur privé: développement et partenariat**

16. Le Comité a repris l'examen de l'évaluation au niveau de l'institution de la stratégie du FIDA concernant le secteur privé afin d'étudier la réponse de la direction à ce sujet.
17. Le Comité a:
  - a. Répété que le FIDA devait définir plus clairement ce qui est entendu par secteur privé dans le contexte de ses opérations. Cette précision est extrêmement importante compte tenu de l'hétérogénéité des entités du secteur privé opérant dans les zones rurales.
  - b. Souligné l'importance des partenariats avec d'autres institutions de manière à enrichir les savoirs du FIDA sur le développement du secteur privé.
  - c. Souligné l'importance primordiale d'un climat favorable à l'investissement, et par conséquent de l'engagement concerté du FIDA dans les processus d'élaboration des politiques au niveau des pays.
  - d. Souligné le fait que travailler avec le secteur privé comportait des risques qui devaient être clairement indiqués dans la future stratégie concernant le secteur privé.
  - e. Encouragé le FIDA à revoir son architecture organisationnelle et son tableau d'effectifs actuels afin de s'assurer qu'il a des capacités suffisantes pour s'employer à développer le secteur privé.
  - f. Constaté la nécessité de renforcer les instruments dont dispose déjà le FIDA pour le développement du secteur privé et l'évaluation des coûts correspondants.
  - g. Recommandé que les contours de l'élaboration du mécanisme de financement pour le secteur privé soient mieux précisés dans la future stratégie concernant le secteur privé. Cette démarche implique que diverses options soient envisagées, dont une coopération plus poussée avec des organisations qui se sont déjà dotées de mécanismes pour faire des prêts directs au secteur privé. La création éventuelle d'un mécanisme pour le secteur privé devrait se faire de manière progressive et en veillant aux complémentarités avec les opérations du FIDA en faveur du secteur public.

**Questions diverses**

18. Le Comité a évoqué sa prochaine visite au Brésil, prévue pour mai 2011. Sur la question de la participation d'autres membres du Conseil à ce voyage, le Secrétaire du FIDA a fait savoir que le Mandat et Règlement intérieur du Comité de l'évaluation stipulait en son paragraphe 39 que les représentants au Conseil d'administration ne siégeant pas au Comité pouvaient participer aux visites sur le terrain en qualité d'observateurs.
19. En conséquence, comme la France et l'Irlande ne seront pas en mesure de participer au voyage, le Comité a approuvé la participation de deux membres de la Liste A du Conseil d'administration qui ne font pas partie du Comité à participer au déplacement au Brésil en 2011.
20. La Directrice de la Division Amérique latine et Caraïbes du FIDA a donné un certain nombre de renseignements en prévision de ce voyage. Les membres du Comité l'ont remerciée de cette précieuse contribution.